

Relevé de conclusions :
Groupe de travail Rapprochement écoles-entreprises
Mardi 9 octobre 2012 à Crémieu

Personnes présentes :

Luc Bodet - Président GRETA, Proviseur lycée Léonard De Vinci (Villefontaine), *membre du bureau CLD*
Christophe Coquaz - Responsable formation cycle professionnel au LEAP Paul Claudel (Villemoirieu)
Dominique Delaye - Principal adjoint collège Lamartine (Crémieu)
Daniel Gaudin - Proviseur lycée La Pléiade (Pont de Chérury)
Laurent Garino - Proviseur adjoint lycée professionnel L'odyssée (Pont de Chérury)
Patrice Rebut - Chef de travaux lycée professionnel L'odyssée (Pont de Chérury)
Jean-Louis Sauvonnet - Nord Isère Initiative, *membre du bureau CLD*
Claire Delorme - *animatrice CLD.*

Personnes excusées :

Michel Chinchole - Président MJC agglomération Pontoise, *membre du bureau CLD*
Sylvie Le Clorennec - Directrice du LEAP Paul Claudel (Villemoirieu)
Sophie Cayeux - Principale adjointe du collège François Auguste Ravier (Morestel)

Objectif de cette réunion :

- définir des projets avec les établissements s'ils sont intéressés
- réfléchir à d'autres actions à mettre en œuvre dans le cadre du rapprochement écoles-entreprises

1/ Rappel de l'objectif de cette action rapprochement écoles/entreprises et du programme établi lors de la précédente réunion :

Objectif : permettre la rencontre entre les deux milieux : l'entreprise et l'école.

Faire connaître les entreprises et les métiers qui existent sur le territoire (activité, organisation, formation, recrutement, ...), et montrer aux élèves l'existence de métiers qu'ils ne connaissent pas ou peu (image galvaudée de tel ou tel métier...).

Le partenariat entre une classe et une entreprise :

- ➔ Un travail sur les savoir-faire et les savoir-être en milieu professionnel.
- 1. intervention en classe de l'entreprise : 1er échange
- 2. visite de l'entreprise : présentation des différents métiers
- 3. simulation d'entretiens d'embauche, CV et lettres de motivation
- 4. Etc.

Rencontre « Confluence » : chaque projet réalisé au cours de l'année scolaire sera mis en valeur à l'occasion de la **manifestation « Confluence »** qui aura lieu mi-mai 2013. Présentation par chaque classe ayant participé à l'action d'un **métier « original »** (en 10 minutes max).

Ce qui peut être réalisé (à la demande des établissements) :

- Aide pour trouver une entreprise partenaire pour mettre en œuvre le projet défini par l'équipe pédagogique
- Organisation d'une réunion de présentation de l'économie et de l'emploi sur le territoire pour les équipes pédagogiques
- Organisation de stages/visites d'entreprises pour les équipes pédagogiques les mercredis après-midi

Budget de cette action CDRA : 30 000€ (40% Région Rhône-Alpes, 20% Conseil Général de l'Isère, 40% autofinancement SYMBORD) sur 5 ans (entre 2009 et 2014) soit 6 000€ par année scolaire.

Il est rappelé que les dépenses éligibles générées dans le cadre de cette action sont financées à 100%.

2/ Etablissements scolaires : des projets pour cette année ?

Echéance fixée à fin septembre pour que les établissements scolaires présentent un projet chiffré.

- ⇒ A ce jour, aucun projet n'a été présenté
- ⇒ le CLD n'a pas été sollicité pour le montage de projet.

Il est rappelé qu'un dossier de demande de financement devra être présenté lors du dernier comité de pilotage CDRA de l'année 2012 : le 12 novembre, afin que les financements de la Région Rhône-Alpes soient engagés pour le premier semestre 2013. **Il est donc convenu que tout projet devra être envoyé au SYMBORD avant le vendredi 26 octobre** (un dossier doit être présenté à la Région trois semaines avant chaque comité de pilotage). Le SYMBORD a la maîtrise d'ouvrage sur cette action et présentera donc un dossier commun pour tous les établissements du territoire. C'est pourquoi chaque projet devra être réalisé avec en perspective l'organisation de la manifestation « Confluence » en mai 2013 (travail commun du territoire Boucle du Rhône en Dauphiné).

Chaque projet doit être expliqué dans **une note descriptive** et les **dépenses justifiées**. Vous devez donc nous fournir **des devis** pour que l'on puisse justifier du plan de financement qui sera présenté.

Attention, pour toutes dépenses de transport : vous devrez nous présenter un devis de votre établissement pour l'organisation d'une visite en entreprise justifiée par l'accompagnement, la prestation de service, etc. mais en aucun cas présenter un devis d'une société de transport ou même faire figurer le terme « transport » et « déplacement » dans votre devis.

Quelques idées des établissements :

Le lycée de l'Odyssée travaille cette année avec une classe de 3^{ème} pré professionnelle sur les économies d'énergies, le LEAP avec 2 classes sur l'éducation au développement : voyage d'étude au Maroc et une expo au retour → un travail pourrait être prévu entre un scénographe et les étudiants pour préparer cette exposition.

3/ Autres actions qui pourraient être mises en œuvre

- ⇒ des pistes de réflexion : une communication ou une étude sur une filière typique du territoire, un travail avec les organismes de formation et la filière textile ou les métiers artisanaux comme la lauze, un travail en lien avec d'autres actions CDRA tel que la valorisation du patrimoine, etc.

La filière textile retient particulièrement l'attention actuellement sur tout le Nord Isère avec le développement du textile de luxe (haute couture...) et du textile technique (fil de cuivre...). C'est un secteur qui recherche actuellement de la main d'œuvre. L'association UNITEX a prévu de promouvoir la filière à travers la réalisation d'un DVD de communication. Dans le cadre de l'action rapprochement écoles-entreprises on pourra réfléchir lors d'une prochaine réunion à une communication sur la filière textile et ses besoins de formations ou organiser une soirée d'information.